

COMPTE-RENDU DE CONSEIL 27 MARS 2019

Présents : Mr Claude CAVALLINI, Maire, Cyril GRENARD, Mme Suzie DECOSTER, Mrs Alexandre MICHALET et Pascal COURTOIS, Mme Laëtizia MICHALET-BUSSOD, Mr Jean-Marie DROMARD, Mr Frédéric PANSARD, Mme Morgane NIVOT. **Absent :** Mrs Alexandre DESBORDES, excusé, (pouvoir à Alexandre MICHALET) **Secrétaire :** Mme Morgane NIVOT

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente.

1. **BUDGET PRIMITIF 2019 :** Le conseil vote à l'unanimité pour l'adoption du budget primitif tel que présenté. Citons parmi les principaux postes :
Dépenses de fonctionnement : voirie : 38 000€ ; charges de personnel : 84 300€ ; frais scolaire RPI : 30 100€ ;
Dépenses d'investissement : Achat de matériel pour animation, bar, restauration communale : 97 500€ avec son équivalent en recette par subvention.
2. **TAUX IMPOSITION 2019 :** A une voix contre, 2 abstentions et 6 pour le Conseil fixe les nouveaux taux d'imposition pour 2019 soit :
 - *Taxe d'habitation de 8.6% à 9.4%
 - *Taxe foncière bâti de 5.80% à 6.6%
 - *Taxe foncière non bâti de 20.30% à 21.10%
3. **OPPOSITION A L'ENCAISSEMENT DES RECETTES DES VENTES DE BOIS PAR L'ONF EN LIEU ET PLACE DE LA COMMUNE :** Le Conseil vote à l'unanimité une délibération contre l'encaissement du produit des ventes de bois directement par l'Office National des Forêts.
4. **DIVERS :**
 - * Un devis a été effectué par l'Entreprise EUROVIA pour la réparation des routes.
 - * Un point est fait sur les projets en cours et les prévisions de subventions concernant les entrées de village, l'acquisition de la dameuse, le terrain de sports...) La dameuse sera payée en avril
 - * La contribution Volontaire Obligatoire à devoir par les ventes de bois est-elle à payer ? le conseil décide d'attendre et de ne rien régler dans l'immédiat.
 - * Du matériel pour la Brasserie a été acheté (Tireuse à bière, frigo, hachoir à viande, chariots, smocker, 5 tireuses à bière mobiles, barrières, bancs, chaises, tables, chapiteaux petits et un grand, TV et caisse enregistreuse). Ce matériel est à la commune et l'inventaire en sera fait pour être rajouter à la liste du bail pour le Bar-Restaurant. Des prêts seront fait aux associations avec un inventaire signé.
 - *L'inauguration officielle de la Brasserie aura lieu le **18 MAI 2019**. Toute la population est invité au buffet qui se tiendra à cette occasion.

Fait à Belleydoux le 29 mars 2019

Le Maire,